

BERLES-MONCHEL

La restructuration des bâtiments scolaires en voie d'achèvement

Un chantier très important se termine au cœur du village, au niveau des bâtiments communaux et de l'école. Depuis l'été 2010, les travaux sont allés bon train pour améliorer le cadre de vie des élèves et de leurs enseignants.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr

Dès le début du mandat, en 2008, le maire Jean-Jacques Thellier et son équipe municipale ont érigé l'école et l'ensemble des bâtiments communaux au rang de priorité. Le besoin s'en faisait en effet sentir pour plusieurs raisons. Il manquait un local de rangement pour le matériel des élèves quand ils utilisent la salle polyvalente. Quant aux classes en chaleur, elles commençaient à être handicapées par leur grand âge et par un système de chauffage inapproprié.

Cette problématique du chauffage a été la première à donner lieu à des travaux. Dès 2008, la chaudière a été remplacée et l'installation a été complétée par une pompe à chaleur. Dans les mois suivants, c'était au tour du secrétariat de mairie, dans le bâtiment voisin, de bénéficier d'un nouvel aménagement intérieur, dans le cadre d'un chantier d'insertion. Retour en-



Un local de rangement a été créé, tandis qu'un kiosque prolonge le préau d'origine.

suite à l'école, si chère à la municipalité, qui accueille ici trois classes du regroupement pédagogique formé avec Savy-Berlette et dirigé par Hervé Caboche. Soit 75 enfants sur les 175 de l'effectif global. Deux salles de classe ont fait l'objet de travaux importants : nouvelle isolation, abaissement des plafonds d'origine (qui « culminaient » à 3,80 mètres !), remplacement des menuiseries. Un chantier nécessaire pour améliorer les conditions

« Tous les bâtiments sont intégrés dans un espace verdoyant, près de la salle et du terrain de sport. »

de vie et d'apprentissage, mais aussi pour alléger la facture énergétique. À l'extérieur, une nouvelle clôture a été aménagée et l'enrobé de la cour a été remplacé.

Le chantier s'est accompagné d'une réflexion globale sur la distribution des espaces. Le local de rangement qui faisait défaut a été construit dans une partie de l'ancien préau. L'autre partie a pour sa part été prolongée pour conserver toute son utilité, avec la création d'un kiosque. « Nous avons sollicité le CAUE* dès le lancement de notre démarche pour étudier les aménagements. Cette réalisation renforce le cadre exceptionnel que nous propo-



« Il ne nous reste plus que le volet environnemental et l'éclairage. »
J.-J. THELLIER, maire

sons désormais. Tous les bâtiments communaux sont intégrés dans un même ensemble, dans un espace verdoyant et à proximité directe de la salle polyvalente et du terrain de sport », se réjouit Jean-Jacques Thellier. Soutenue par l'État et le conseil général, l'opération aura au final coûté 220 000 euros, avec 60 % de subventions. « Il nous reste maintenant les accès et les abords, et le volet environnemental. Il est question de créer dans la cour des jardins pédagogiques pour les enfants », termine le maire. ■
* CAUE : service départemental de conseil en architecture, urbanisme et environnement.